

Le Conseil d'État convoque la session constitutive de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire



La Havane, 10 avril (RHC) Le Conseil d'État, conformément aux dispositions de la Constitution de la République et de la Loi no 127 " Loi électorale " du 13 juillet 2019, a décidé de convoquer la Session constitutive de l'Assemblée nationale du Pouvoir populaire, dans sa 10e législature, pour le 19 avril 2023, à 9 heures du matin.

Lorsque l'Assemblée nationale du pouvoir populaire est constituée pour une nouvelle législature, elle élit son président, son vice-président, son secrétaire et les autres membres du Conseil d'État parmi ses

députés.

Elle élit également le président et le vice-président de la République et nomme, sur proposition du président de la République, le premier ministre, les vice-premiers ministres, le secrétaire et les autres membres du Conseil des ministres.

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/319193-le-conseil-detat-convoque-la-session-constitutive-de-lassemblee-nationale-du-pouvoir-populaire>



Radio Habana Cuba